

AMBASSADE DE SUISSE EN RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

DAMAS, le 14 décembre 1974
Boîte postale 234
Tél. 335474
337715

Réf.: 381.0 - RO/sa

R.P. No 11

La Syrie malmène la Suisse.

Au début de décembre, nos Chambres fédérales décidèrent de réduire la contribution suisse à l'UNESCO. On connaît les motifs. Les autorités syriennes s'émurent de cette décision qui reflète une attitude politique plutôt qu'un souci d'économie.

A Damas, le Gouvernement réprouva le comportement de la Suisse en recourant aux mass media. Le vice ministre des affaires étrangères (X) me communiqua les déclarations gouvernementales sans les atténuer. Il ajouta quelques remarques.

De mon entretien avec X et avec d'autres personnalités se dégage l'impression de déception que la Syrie éprouve à l'égard de la Suisse qui s'est départie de sa traditionnelle réserve. La neutralité a conféré à la Suisse une position exceptionnelle qu'elle compromet par le récent vote parlementaire. Il importe peu que le pouvoir exécutif ait tenté de prévenir le vote malheureux. Dans l'esprit syrien, les institutions gouvernementales forment un tout dont émane la décision.

Pour X et son entourage, la neutralité consiste à s'abstenir de toute action et de toute déclaration qui



puisse d'une manière ou d'une autre renforcer l'ennemi sioniste. En sortant de sa réserve dans l'affaire de l'UNESCO, la Suisse a commis un acte hostile aux Arabes; ce sont les propos mêmes que X m'a tenus. Traumatisée par le conflit du Moyen-Orient, la Syrie réprouve vivement notre manifestation d'hostilité. Elle doit réagir pour sa propre cause mais aussi pour le monde arabe qui forme une patrie selon le terme consacré. Ce faisant, la Syrie s'érige en gardienne des intérêts et même des vertus arabes.

Dans un monde où la politique se mêle à la religion, parfois empreinte de fanatisme, la cause que l'on
défend présente un caractère indiscutable, sacré. En plaidant leur cause, les Syriens n'attendent pas de réplique.
Inutile de présenter des objections en avançant des faits,
en citant des rapports d'experts, en invoquant des principes. Qu'importe si les sanctions récemment prises à l'UNESCO
contre Israël ne trouvent aucun fondement dans les statuts
de l'organisation! Nous ne sommes pas tenus de respecter
les règles si l'ennemi est sans loi. Cette affirmation est
courante ici dans les cercles gouvernementaux.

X craint que notre faute entraîne d'autres Etats à sortir de leur réserve. Il est vrai que le Sénat américain a aussi manifesté concrètement sa désapprobation à l'égard de l'UNESCO. Cependant, selon X, le monde ne s'étonne pas de cette réaction; chacun connaît la politique américaine qui est ouvertement pro-israélienne. Depuis longtemps, les Etats-Unis pèchent contre la cause arabe, mais les peuples qui sont avertis ne se laissent pas gagner par cette influence.

En se montrant nuancé vis-à-vis des Etats-Unis, X fait preuve de partialité, consciemment ou non. Il faut reconnaître que l'Amérique est seule à pouvoir exercer une pression politique sur Israël. Elle est en mesure de fournir au monde arabe toutes les armes sophistiquées, des réacteurs atomiques et d'amples capitaux. En revanche, la Suisse n'offre rien de tel. Elle apporte une contribution technique que la Syrie apprécie mais que des concurrents sont prêts à remplacer. Dès lors, pourquoi ménager la Suisse qu'on peut à bon marché frapper de manière exemplaire? C'est du moins le calcul que je devine dans l'esprit de mon interlocuteur.

La nature émotive de l'Arabe ne permet pas de préjuger la portée de sa réaction. Les Syriens feraient-ils un geste spectaculaire qui affecterait formellement nos relations? C'est douteux. Prendraient-ils plutôt des mesures de boycott dont souffrirait notre industrie? S'il le faut, le boycott s'appliquerait discrètement. Le Gouvernement syrien donnerait alors à ses hauts fonctionnaires des consignes discriminatoires qui s'appliqueraient au préjudice de nos entreprises, notamment dans les adjudications.

En se retournant contre la Suisse, la Syrie pourrait-elle compter sur la solidarité arabe? Souvent tournée en dérision, cette solidarité se manifeste avec efficacité en matière de boycott. Mes quelques contacts à Damas au Commissariat central de cette organisation m'ont édifié. On a peine à mesurer les effets d'un boycott qui, partant de Syrie, s'étendrait dans le monde arabe. C'est une menace que X a laissé planer en faisant état des grands intérêts que nous avons au Proche-Orient et en Afrique du Nord.

Avec insistance, X a exprimé le voeu que la Suisse révoque sa décision de réduire notre cotisation à l'UNESCO. La somme en jeu est minime pour un Etat. Elle est

insignifiante en regard des intérêts menacés. Dans ces conditions, le Gouvernement suisse devrait, sans hésiter, faire ce geste essentiel aux Syriens. Ceux-ci d'ailleurs ne conçoivent pas que le pouvoir exécutif soit mis en échec par le législatif. Et comment se fait-il que des voix au parlement puissent à ce point contrecarrer l'exécutif? La séparation des pouvoirs et la liberté d'expression sont l'apanage de la démocratie; cette vérité ne s'impose pas à l'esprit de mes interlocuteurs.

Le Chargé d'affaires a.i. de Suisse:

Rock

(W. Roch).

Copie à l'Ambassade de Suisse à Beyrouth.



Damas, le 14 décembre 1974

Rock

381.0 - RO/sa

R.P. No 11

Résumé

La Syrie malmène la Suisse.

Au début de décembre, nos Chambres fédérales décidèrent de réduire la contribution suisse à l'UNESCO. Les autorités syriennes s'émurent de cette décision qui reflète une attitude politique.

Les Syriens éprouvent une déception à l'égard de la Suisse qui s'est départie de sa traditionnelle neutralité. Pour eux, la neutralité consiste à s'abstenir de toute action qui puisse d'une manière ou d'une autre renforcer l'ennemi. En sortant de sa réserve dans l'affaire de l'UNESCO, la Suisse a donc commis un acte "hostile" aux Arabes.

Les autorités syriennes craignent que cet acte venant d'un Etat neutre entraîne d'autres Etats à sortir de leur réserve. Il faut alors frapper la Suisse de manière exemplaire. D'ailleurs, pour quoi ménager ce pays qui n'apporte rien d'essentiel au monde arabe?

En se retournant contre la Suisse, la Syrie prendrait-elle des mesures de boycott dont souffrirait notre industrie? C'est vraisemblable. Les Syriens pourraient alors compter sur la solidarité arabe qui joue dans ce domaine. A Damas, les autorités laissent planer cette menace. Elles attendent que la Suisse révoque sa décision de réduire sa cotisation à l'UNESCO.

dodis.ch/38638 DUT HAT IN durch ware britishablyraume beau tortet. For Berne, le 18 décembre 1974 ZR/gy Potte Rock Rupping Growing con unto him. 1ser's and otige Bomerhoung sower and der own ZR evolunte hompsetrick page. an Datum Visa Mutautel und 741 orlling dolune, lot -EPD 9. Jan. 1975 Ref. p. A. 21.31. Damas 18-12-74 6.B. 75.21. (7) NOTE A MONSIEUR L'AMBASSADEUR GELZER

A mon avis il n'est pas conforme aux instructions de traiter dans un rapport politique des questions bilatérales intéressant la Suisse. Je te fais donc parvenir ci-joint le RP no 11 de Damas, qui doit dès lors être considéré comme une lettre à la division politique II.

Je te laisse le soin de voir s'il convient d'en faire la remarque à M. Roch.et d'informer, le cas échéant, M. Thalmann du contenu du rapport de Damas.

SECRETARIAT POLITIQUE

F. de Ziegler